



PROGRAMME DE FORMATION

Organisme de formation : UN + Formations - SIRET 81949915300057

Référence et Intitulé : CV526-1 - Organisation des ensembles immobiliers complexes (ASL - AFU - Union des syndicats)

Durée : 7h00

Type : Classe Virtuelle

Public

Syndics de copropriétés et leurs collaborateurs.

Objectifs pédagogiques

Connaître les spécificités juridiques de l'organisation des ensembles immobiliers, traduire en outils opérationnels de gestion la réglementation spécifique pour minimiser et prévenir le risque de contentieux.

Pré-requis

Aucun.

Programme

1 - Les associations syndicales de propriétaires (ASP).

1.1 - Les associations syndicales libres.

- Constitution et consentement unanime des associés.
- Rédaction et adoption des statuts.
- Publication de l'acte constitutif.
- Régime juridique.

1.2 - Les associations syndicales autorisées.

- Caractère d'établissement public.
- Constitution et fonctionnement.
- Assemblée générale, syndicat et directeur.
- Exécution et financement des travaux.
- Retrait d'autorisation et dissolution.

1.3 - Les associations syndicales constituées d'office.

- Caractère d'établissement public.



Document établi via
la Plateforme F Immobilier
www.plateformef.com

Editeur accrédité : Meelk
40 Rue du Louvre - 75001 Paris
SIREN 844 282 863 RCS Paris

SAS au capital de 5 000 €
APE : 6201Z
TVA Intra. : FR 24 844282863
ICS : FR63ZZZ85B0FE



PROGRAMME DE FORMATION

- Fonctionnement.

1.4 - Les unions et fusions d'associations syndicales autorisées ou constituées d'office.

1.5 - La mise en conformité des statuts.

2 - Les associations foncières urbaines (AFU).

- Les associations foncières urbaines libres (AFUL).
- Les associations foncières urbaines autorisées.
- Les associations foncières urbaines constituées d'office.
- Disposition de certaines AFU ayant un objet particulier.

3 - La mise à jour des statuts des ASP et AFU.

- Le décret du 3 mai 2006.
- La loi ALUR.
- La loi ELAN.

4 - Présence d'un ou plusieurs syndicats de copropriétaires au sein d'une ASL ou d'une AFUL.

5 - Les unions de syndicats.

- Origine.
- Objet et statut.
- Fonctionnement.
- La sortie d'une Union.
- Fiscalité.

6 - La division en volumes.

- Les ensembles immobiliers complexes.
- Les divisions en volume : à l'origine et en cours de vie.

Moyens pédagogiques

Séance de formation en classe virtuelle.

Support pédagogique disponible en ligne via l'espace utilisateur de chaque apprenant sur www.unplus.fr

Moyens d'évaluation

Validation de l'acquisition des connaissances via un quiz à l'issue de la classe virtuelle directement via l'espace utilisateur de chaque apprenant sur www.unplus.fr

Taux de bonnes réponses minimum à obtenir : 80 %.

Coordonnées pour support :

- e-mail : contact@unplus.fr
- Téléphone : 04 93 17 29 63 (du Lundi au Vendredi de 09 h à 12 h et de 14 h à 17 h)



Document établi via
la Plateforme F Immobilier
www.plateformef.com

Editeur accrédité : **Meelk**
40 Rue du Louvre - 75001 Paris
SIREN 844 282 863 RCS Paris

SAS au capital de 5 000 €
APE : 6201Z
TVA Intra. : FR 24 844282863
ICS : FR63ZZZ85B0FE



PROGRAMME DE FORMATION

Matériel nécessaire

Ordinateur ou tablette avec connexion internet.
Navigateur préconisé : Chrome.



Document établi via
la **Plateforme F Immobilier**
www.plateformef.com

Editeur accrédité : **Meelk**
40 Rue du Louvre - 75001 Paris
SIREN 844 282 863 RCS Paris

SAS au capital de 5 000 €
APE : 6201Z
TVA Intra. : FR 24 844282863
ICS : FR63ZZZ85B0FE